

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 juin 2021.

Date de la séance : 30 juin 2021 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 5

Absentes : 2

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Mmes Margaux FOURTIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : M. Ludovic DEPLAGNE procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Pierre FERNAND procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Christelle GERMAIN procuration à Jean-Paul PRESLE - M. José MAGALHAES procuration à Sabrina LARRIEU - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Jacqueline BOLIS.

Absentes : Mmes Nastascia ACCOT - Valérie MONTEIRO.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°21/06/30/007

OBJET : Tableau des effectifs budgétaires : création d'un poste d'Ingénieur territorial, à temps complet, à compter du 12 juillet 2021.

Madame BOLIS fait savoir au Conseil Municipal qu'un agent de la collectivité, titulaire du grade de Technicien territorial principal de 1^{ère} classe et occupant le poste de responsable des Services techniques de la commune a fait valoir ses droits à mutation, pour rejoindre une autre collectivité, à compter du 1^{er} juin 2021.

Dans ce contexte et afin de pallier ce départ, l'Autorité territoriale a lancé une procédure de recrutement. Une offre d'emploi a ainsi été déposée sur le site dédié emploi-territorial.fr et les démarches de recrutement opérées ont permis de décider du recrutement d'un nouvel agent.

Le candidat finalement retenu est titulaire du grade d'Ingénieur territorial (catégorie A) et occupe actuellement un poste d'ingénieur à la Direction de l'ingénierie, d'aménagement et de la mobilité de CLERMONT AUVERGNE METROPOLE. Il satisfait aux conditions de recrutement telles que définies dans l'offre d'emploi qui avait été diffusée.

Pour que sa nomination par voie de mutation puisse devenir effective, il est nécessaire qu'un poste d'Ingénieur territorial à temps complet soit vacant au tableau des effectifs de la commune, à la date à laquelle son employeur actuel a bien voulu le libérer, à savoir le 12 juillet 2021. Il conviendra également qu'une déclaration de vacance de poste soit opérée auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale avant la nomination de l'agent.

Or, il n'existe à ce jour aucun poste d'Ingénieur territorial au tableau des effectifs de la commune.

Aussi, il vous est proposé de suivre l'avis favorable unanime de la commission en charge du personnel communal, réunie le 17 juin 2021 et de créer au tableau des effectifs de la commune un poste d'**Ingénieur territorial** à temps complet, à compter du **12 juillet 2021**.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 7 juillet 2021
Reçu en préfecture le 7 juillet 2021

La Directrice Générale des Services,


Caroline SOULIGOUX.